

Intervention du Royaume de Belgique

qPH &RPPLVLRQ GH O¶\$VVHPEOpH JpQpUDOH GHV 1DWL

Point 80

Rapport de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international sur les travaux de sa 5 4ème session

New York, le 18 octobre 2021

Monsieur le Président,

/D %HOJLTXH V¶DVVRFLH j OD GpFODUDWLRQ SURQF  
européenne. Je souhaiterais par ailleurs faire quelques 10( )-247(1 e)-13(u)3(rs )-239(fai)5(re)

Belgique, et qui nous posent à tous des défis sans précédent et qui compliquent le travail multilatéral . Ces circonstances exceptionnelles nécessitent des mesures exceptionnelles

La Belgique accorde une grande valeur aux efforts de la CNUDCI en  
 IDYHXU GH O¶KDUPRQ Développement du Droit Commercial  
 international (W F¶HVW DYHF KRQQHXU TXH PRQ SD\ V D DV  
 présidence de la 54<sup>ème</sup> session de la Commission (Q WDQW TX¶RUJDQH  
 SULQFLSDO GH FUpDWLRQ G¶XQH OpJLVODWLRQ UHC  
 international au sein des Nations Unies, la CNUDCI contribue en effet  
 VHQVLEOHPHQW DX PDLQWLHQ G¶XQ RUGUH LQWHUQDWL  
 LQWHUQDWLQAL QD Droit. W Cas sans Dre que ce travail est affecté  
 par la crise de la COVID19 HW TX¶LO HVW QpFHVVDLUH G¶LQWpJ  
 posés par la situation pour le droit commercial dans les Groupes de  
 travail. ,O V¶DJLW G¶ation transnationale, vu que les sujets  
 abordés dans les différents groupes de travail sont affectés de manière  
 différente et à des degrés variables.

Dans ce cadre, certains sujets retiennent tout spécialement notre  
 attention au sein des Groupes de travail .

7RXW G¶DERUG OD %H Les Travaux actuels du Groupe de  
 travail I, micro-, petites et moyennes entreprises , comme celles -ci  
 FRQVWLWXHQW XQH LPSRUWDQWH SDUWLH GH O¶\$'1 pF  
 Belgique appuie aussi pleinement la thématique des travaux actuels du  
 Groupe de travail II, et VH IpOLFLWH GH O¶DGRSWLRQ GX QRXYH  
 VXU O¶DUELWUDJH La Belgique participera activement aux  
 discussions sur le rejet rapide ainsi que sur projet de disposition sur  
 les exceptions de fond et les décisions préjudicielles .

Pour ce qui e st des travaux du Groupe de travail II, la Belgique se  
 réjouit de la récente adoption par la CNUDCI du Règlement sur  
 O¶DUELWUDJH DFFpOpUp HW GH OD ILQDOLVDWLRQ SDU

Note explicative. Ce Règlement offrira de nouvelles perspectives pour

XQH XWLOLVDWLRQ HIILDFDH GH O¶DUELWUDJH GDQV OH  
 Pour ce qui est des travaux futurs du Groupe de travail II, la Belgique  
 estime que les mécanismes du rejet rapide et de la décision  
 préjudicielle pourraient utilement être traités dans le cadre du  
 5qJOHPHQW VXU O¶DUELWUDJH HW FH GDQV XQH IRUPH  
 mais en accordant une attention toute particulière aux exigences  
 G¶pTXLWp GH OD SURFpGXUH HW GH UHVSHFW GHV GURL  
 ce contexte, le Groupe de travail devrait également examiner les  
 PRGLILFDWLRQV j DSSRUWHU j FH 5qJOHPHQW DILQ  
 H[SUHVVpPHQW OD SRVVLELOLWp G¶XWLOLVHU OHV  
 communication et de réunion à distance, y compris par  
 YLGpRFRQIpUHQFH HW TX¶LQXVpAtiqes Du Qles que  
 la crise de la COVID -1 a engendrées. Enfin, la Belgique participera  
 DYHF EHDXFRXS G¶LQWpUrW DX FROORTXH TXL VHUD  
 prochaine session du Groupe de travail II et qui abordera différents  
 thèmes susceptibles de faire H O¶REMHW GH WUDYDX[ IXWXUV

(QVXLWH DX VHLQ GX \*URXSH GH WUDYDLO ,, HQ YXH  
 règlement des différends entre investisseurs et Etats, ma délégation  
 prône une réforme en profondeur et soutient résolument  
 O¶pWDEOLVVHPHQW G¶Orde pour les Investissements  
 important de poursuivre des travaux inclusifs et de veiller à ce que les  
 défis liés à la crise sanitaire actuelle ne fassent pas obstacle à la  
 participation effective des délégations aux discussions. Par ailleurs, la  
 %HOJLTXH DFFXHLOOH IDYRUDEOHPHQW O¶RFWURL GH U  
 et du temps de conférence complémentaire en vue de finaliser ces  
 travaux dans des délais raisonnables.

Dans le cadre du Groupe de travail IV, la Belgique appuie activement les efforts d'harmonisation des normes internationales et de sécurité juridique, notamment dans le domaine de la gestion de l'identité et des services de confiance. Nous apprécions le fait que les discussions plus concrètes et plus spécifiques soient bien avancées et nous

HVS pURQV TXH OHV WUDYDX[ V¶DFKqYHQW DXVVL UDSLQ

Ces outils réglementés par ces travaux peuvent grandement faciliter le

radiation des droits inscrits sur le navire ; et XQ FKDPS G DSSOLFDWLF